

Conditions de participation

Organisateur

swiss orthopaedics, Chemin de la Bovarde 19, 1091 Grandvaux

Inscription

L'inscription se fait en ligne et est définitive.

Les inscriptions sur place ne sont pas possibles.

Frais de participation

Les tarifs publiés sur le site web de l'événement sont fermes et doivent être réglés lors de l'inscription en ligne. Les paiements sur place ne sont pas possibles.

Annulation

- Les annulations jusqu'au 15 décembre 2025 sont gratuites.
- Pour les annulations après le 15 décembre 2025 et en cas de non-présentation, des frais fixes de 90 CHF par personne seront facturés pour toutes les catégories de participants et ne seront pas remboursés.

Force majeure, exclusion de responsabilité

Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de swiss orthopaedics (par exemple, catastrophes naturelles, grève ou force majeure), l'événement ne peut avoir lieu ou ne peut se dérouler sous la forme proposée et réservée, il n'y a pas de droit au remboursement (proportionnel) des frais de participation ni à la compensation d'autres dommages (financiers).

Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels ainsi qu'en cas de vol pendant la manifestation. Il appartient aux participants de souscrire une assurance personnelle.

Confirmation Points CME

La participation donne droit à 8 points CME de swiss orthopaedics. Les certificats de participation seront délivrés après une présence complète.

Protection des données

En s'inscrivant, les participants acceptent que leurs données soient utilisées pour l'organisation de la manifestation.

Grandvaux, le 1er octobre 2025